

Au pied du courant



Mot de la présidente

Malgré tout, de l'espoir pour 2018

J'entendais ce soir l'horrible nouvelle que le président du pays le plus puissant au monde menaçait dans un tweet, un autre malade qui gouverne notre monde. Il allait peser sur son « piton rouge » plus gros que le sien. On imagine bien ce que le fameux piton pourrait déclencher.

Quel souhait puis-je vous adresser dans des circonstances aussi terribles ?

Je vous l'avoue, le cœur me manque. Oui, je voudrais bien vous souhaiter de la santé, de gagner à la loterie, de quitter ce froid insupportable pour un séjour dans le sud ou même de reprendre votre diète avec succès, de ne pas faire de mauvaises chutes, de trouver une blonde ou un chum, de recevoir l'appui approprié car vous êtes un ou une proche aidante fatiguée, de voir vos rentes pleinement indexées, de voir M. Barrette admettre que son système connaît des ratés.

Pourtant, je ne suis pas une lâcheuse habituellement. Je garde toujours l'espérance de pouvoir vivre dans un monde meilleur en espérant que chacun de nos petits gestes de bonne volonté, de solidarité et d'amour puissent y contribuer.

Peut-être vais-je me réveiller demain matin et apprendre que cette histoire de piton rouge est un canular ou une « fake news » ?

Je vais donc nous souhaiter que demain matin l'horrible nouvelle soit disparue et qu'il y ait des hommes et des femmes de bonne volonté pour se tenir debout et contribuer à l'effort de nous redonner l'espérance en ce début d'année 2018. On sera présent aussi, je l'espère !

Sommaire

Mot de la présidente	1
Rappels	2
Comité d'action sociopolitique	3
Comité de la condition des femmes	4
Ligne téléphonique	4
Directives médicales anticipées	5

Micheline Jourdain
11 heures, le soir du 3 janvier 2018

Rappels

Occupons-nous de nos affaires

Date : le mercredi 24 janvier 2018

Lieu : Centre d'événements Le Carlton, 8860, rue Langelier (au nord de la 40) ; stationnement à l'arrière

Horaire : De 9 h à 15 h 30 (accueil dès 8 h 30)

Contribution : 15 \$

Si vous n'êtes pas déjà inscrit, et/ou si vous n'avez pas encore payé, et que l'activité vous intéresse, communiquez avec Jean-Pierre Ménard pour savoir les disponibilités.

Contenu de la journée

En avant-midi

Nos choix en matière de logement avec Ginette Plamondon, conseillère à l'AREQ : réflexion sur les choix en matière de logement, information sur le soutien financier possible et les protections des locataires aînés.

En après-midi

Nos assurances collectives avec Diane Chabot, responsable régionale des assurances : nouveautés et changements.

Et avec Johanne Freire, conseillère à l'AREQ : « Votre réclamation au bout de vos doigts », document visuel à l'appui : pour nos réclamations à ASSUREQ.

Micheline Jourdain

Dîner de l'amitié

Le mardi 13 février est tout près. L'ITHQ, salle LA RELÈVE GOURMANDE, près du Métro Sherbrooke, nous attend pour 11 h 45. Portez un peu de rouge et vous serez remarqué.

Chacun paie son dîner sur place.

Réservez, avant le 5 février, auprès d'Hélène Pelland au déjeuner, ou par téléphone au 514 256-0129, ou par courriel à helene.pelland@bell.net

Au plaisir de se rencontrer !
Hélène Pelland



Comité d'action sociopolitique

Invitation à l'activité régionale du comité d'action sociopolitique

15 mars 2018

L'information est-elle en crise au Québec?

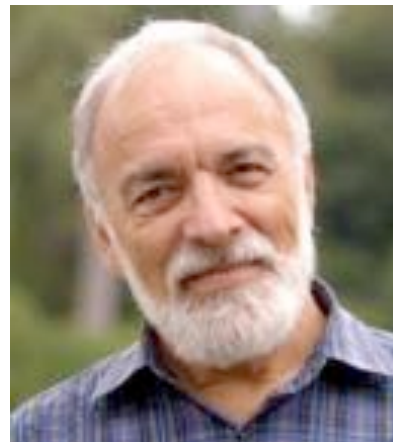


À l'heure où l'information est omniprésente dans nos vies, il est bien souvent difficile de savoir vers qui se tourner pour avoir l'heure juste. L'information est-elle contrôlée? Quelles sont les sources d'information? Quelles conséquences ont les fausses nouvelles et les faits alternatifs? Quel est le rôle des médias traditionnels et sociaux?

Nous avons donc le plaisir de vous inviter à entendre M. Pierre Maisonneuve, retraité de Radio-Canada, qui a accepté de faire le point sur la façon dont l'information est transmise de nos jours.

Nous vous accueillerons dès 13 h, le **jeudi 15 mars 2018**, à **l'Institut culinaire St-Pius X**, 9955, rue Papineau.

La présentation de M. Maisonneuve débutera à 13 h 30 et sera suivie d'une période de questions et d'échanges.



Nous vous demandons de vous inscrire, soit par internet à jocelynelarocque@videotron.ca, soit par téléphone au 514 598-9220, avant le 9 mars 2018.

L'activité est gratuite pour les membres de l'AREQ et coûte 7 \$ pour les non-membres.

Nous vous attendons en grand nombre.

Jocelyne Larocque
Responsable sectorielle du CASPP.



Comité de la condition des femmes



Madame Léonie Couture, de « La rue des femmes », honorée

Permettez qu'à l'aube de 2018, nous partagions cette magnifique nouvelle dont Marie Barrette du CCF régional nous a fait part :

Le 29 décembre 2017, son Excellence la très honorable Julie Payette, gouverneure générale du Canada, a nommé Madame Léonie Couture Membre de l'Ordre du Canada!

Cette haute distinction lui est attribuée pour son « dévouement à la promotion de la santé des femmes ainsi qu'à la lutte contre la pauvreté et l'itinérance », <https://www.gg.ca/document.aspx?id=17061&lan=fra>.



Crédit : La Presse

Nous avons eu l'honneur de recevoir Madame Couture lors de notre activité du 6 décembre, Journée nationale de lutte contre la violence à l'égard des femmes, et d'apprécier son travail fait depuis des décennies auprès des femmes en situation difficile.

Nous vous invitons à lui faire parvenir des félicitations à lcouture@laruedesfemmes.org et à l'assurer de la poursuite de notre soutien pour son œuvre : « La rue des femmes ».

Bonne et heureuse année 2018 à toutes et tous!

Solange et Sonia

Ligne téléphonique

Pour rejoindre l'AREQ-Montréal

La ligne téléphonique de l'AREQ-Montréal est en panne actuellement. La communication sera rétablie d'ici quelques jours au même numéro, 514 603-3523, où vous pourrez rejoindre la présidente de la région, Danielle Wolfe.

Directives médicales anticipées

Les directives médicales anticipées (DMA)

Au côté du mandat en cas d'inaptitude et du testament, cet outil est très intéressant pour faire respecter ses volontés advenant une inaptitude.

Elles visent cinq traitements particuliers :

- la réanimation cardio-respiratoire ;
- la ventilation assistée par un respirateur ;
- la dialyse ;
- l'hydratation et l'alimentation forcées ;
- l'hydratation et l'alimentation artificielles.

Notez que l'aide médicale à mourir ne fait pas partie des DMA



Exemples de situations qui pourraient demander le recours aux DMA :

- un coma prolongé ;
- un état végétatif permanent ;
- une maladie en fin de vie ;
- un problème cognitif sévère et irréversible comme la maladie d'Alzheimer à un stade avancé.

On obtient le formulaire officiel des DMA en appelant la RAMQ et en suivant ensuite des procédures précises.

Ces quelques informations sont tirées d'un article de la Dre Ève-Marie Ouellet paru dans la revue *Profil*. Pour lire l'article au complet et avoir toutes les informations nécessaires, allez à l'adresse suivante : www.fcfq.coop. Dans l'onglet « La FCFQ », cliquez sur « Centre de documentation et de références », cliquez sur la revue Automne 2017 (Vol. 29, No 2) et allez à la page 10.

Pour une lecture peut-être un peu plus facile, procédez de la façon suivante : allez à l'adresse www.fcfq.coop, dans l'onglet « La FCFQ », cliquez sur « Chroniques », cliquez sur « Questions pratiques » et l'article sur les DMA est le deuxième texte.

Bonne lecture !

Denyse Payette

Pour ce bulletin de janvier

Mise en pages : Denyse Payette

Illustrations prises sur Google

Impression : gracieuseté de la CSQ par Gilles Campagna

Livraison : Hélène Gingras

Diffusion par courriel : Marielle Bélanger